



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

2022 – 2025

COMMUNE DE RAMONVILLE SAINT-AGNE

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 - Préambule

CHAPITRE 2 - Données du territoire

CHAPITRE 3 - Les grands axes du PEDT

- Axe 1 : Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants et garantir les conditions de leur bien être
- Axe 2 : Développer l'accompagnement et l'expérimentation citoyenne, construire le vivre ensemble
- Axe 3 : Renforcer la coéducation

CHAPITRE 4 - Suivi, gouvernance et évaluation du PEDT

CHAPITRE 5 - Moyens

ANNEXES

- Annexe 1 - Tableau de synthèse des axes, objectifs du PEDT
- Annexe 2 - Bilan synthétique du PEDT 2018-2022
- Annexe 3 - Notre vision de la continuité éducative
- Annexe 4 - Projet inclusion

CHAPITRE 1 – PRÉAMBULE

Le PEDT est aujourd'hui bien repéré comme un outil de collaboration locale qui rassemble les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Il est au service des enfants et doit permettre de favoriser une équité éducative, de lutter contre les discriminations et participer à la réussite éducative et à l'épanouissement de tous les enfants

Impacté par une crise sanitaire sans précédent, le PEDT 2018-2021 prolongé d'une année, a dû être fortement adapté au contexte. La situation n'étant pas revenue totalement à la normale la commune de Ramonville a fait le choix de mener son action éducative pour les années à venir, dans la continuité des actions initiées depuis 2018.

Comme depuis 2014, ce nouveau PEDT nous permet de confirmer notre volonté de placer l'enfant au centre de la démarche éducative

Il a pour ambition :

- D'impliquer tous les acteurs dans la démarche,
- D'être accessible à tous
- De promouvoir les valeurs de la république Liberté Egalité Fraternité et son principe de Laïcité

Dans la lignée du précédent PEDT, 3 axes structurants ont été choisis :

AXE 1 : Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants et garantir les conditions de leur bien être

AXE 2 : Développer l'accompagnement et l'expérimentation citoyenne, construire le vivre ensemble

AXE 3 : Renforcer la coéducation

A Ramonville, et contrairement à la tendance nationale, nous avons choisi de garder une organisation des rythmes scolaires sur 4 jours et demi. Ce choix porté dès le premier PEDT étant guidé par une volonté de continuité éducative sur 5 jours et sur la mise en place de journées plus courtes permet l'ouverture de l'école à des apprentissages différenciés après la classe

Le PEDT s'attache également à traiter de la question des fragilités et du handicap, dans une volonté de réussite scolaire et éducative pour toutes et tous, sans distinction. La commune de Ramonville procède depuis de nombreuses années à une démarche volontariste en la matière et qui permet à une centaine d'enfants en moyenne (classes LSF, ULIS et classes annexées) de bénéficier de conditions positives qui devront être préservées.

Le PEDT de la commune de Ramonville s'adresse essentiellement à un public de 3 ans à 11 ans (Petite section à la 6ème) mais souhaite encore d'avantage s'ouvrir à la petite enfance ainsi qu'à la préadolescence.

Démarche et calendrier de renouvellement du PEDT

Le travail entrepris pour procéder au renouvellement du PEDT a été fortement impacté par la crise sanitaire et par la difficulté à pouvoir se réunir. C'est donc dans ce contexte qu'il a été décidé de créer un PEDT dans la continuité du précédent, structuré autour de trois nouveaux axes

1. Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants et garantir les conditions de leur bien être
2. Développer l'accompagnement et l'expérimentation citoyenne, construire le vivre ensemble
3. Renforcer la coéducation

Le travail préparatoire pour renouveler le PEDT a été réalisé de décembre 2021 à juin 2022 dans la continuité du projet de 2019. Il a reposé sur l'adaptation des objectifs, afin de tenir compte des nouveaux besoins des enfants et des familles ainsi que de l'évolution du territoire ramonvillois.

Le renouvellement du PEDT a été fortement impacté par la crise sanitaire et par la difficulté à pouvoir se réunir. Des temps de travail en groupes plus restreints ont pu quand même être organisés, en fonction des protocoles, avec les directeurs d'école notamment ainsi qu'avec les institutions pour approfondir certains aspects du projet et s'assurer de sa pleine cohérence avec les orientations des partenaires institutionnels.

L'élaboration du nouveau PEDT a ainsi été réalisé à partir :

- du travail réalisé en interne au sein du pôle Education, avec les équipes ALAE et les ATSEM,
- des propositions du groupe inter-pôles associant les équipes de direction des services municipaux concourant à la mise en œuvre du PEDT,
- des propositions issues des rencontres individuelles avec chaque directrice ou directeur d'école,
- des échanges avec les partenaires institutionnels organisés sous la forme de rencontres bilatérales
- des réunions inter-partenariales (écoles, ALAE, parents d'élèves, associations, services municipaux, institutions : SDJES, CAF, Sicoval), seront organisées dès la rentrée scolaire 2022. Ces réunions permettront de lancer une réflexion sur les sujets majeurs et de mettre en place des ateliers thématiques puis de partager le contenu du nouveau PEDT.
- des échanges survenus sur les politiques éducatives avec d'autres collectivités de l'aire urbaine toulousaine, dans le cadre du travail conduit par le réseau professionnel de l'ADREC.

CHAPITRE 2 – DONNEES DU TERRITOIRE

Les éléments présentés dans ce chapitre, au travers de quelques données statistiques issues de plusieurs sources (recensement annuel de l'INSEE, observatoire territorial réalisé par le Sicoval pour le compte des communes membres, données de la Commune de Ramonville), s'attachent à mettre en lumière les principales tendances concernant l'évolution de la population ramonvilloise et plus particulièrement celle des familles et enfants, au cœur de la démarche du PEDT.

Evolution de la population

Au regard des orientations définies par la collectivité (dans le cadre du PLU) et de son inscription dans la dynamique territoriale de la métropole toulousaine, la commune de Ramonville connaît une forte augmentation de sa population (26 %) entre 2008 et aujourd'hui.

Les derniers chiffres issus du recensement permettent d'établir la population ramonvilloise à 14 600 habitants (chiffres publiés par l'INSEE au 1^{er} janvier 2022 – recensement de 2019), soit 3 046 habitants de plus qu'en 2008 (11 554 habitants).

Cette progression, l'une des plus marquées à l'échelle de la première couronne de l'agglomération toulousaine, résulte de la dynamique engagée en matière d'aménagement de la commune avec la création et l'aménagement de nouveaux quartiers et le développement de l'offre de logements accessibles avec 1 466 logements sociaux au 1^{er} janvier 2021 (1/4 du parc social à l'échelle du Sicoval) parallèlement à l'étoffement de services aux familles.

Evolution de la tranche d'âge des enfants scolarisés (3-11 ans)

Au sein de la population, la tranche d'âge des 3-11 ans augmente progressivement depuis 2008, en valeur absolue et en valeur relative : 849 en 2008 (7,4% de la population) et 1 577 en 2018 (11% de la population), ce qui représente une augmentation de 86%.

Cette tendance se confirme au niveau des effectifs scolaires, où de lourdes évolutions sont à l'œuvre, le nombre d'enfants scolarisés dans les établissements de la commune progressant de 37% en 13 ans.

Disposant de 4 groupes scolaires accueillant 897 enfants en 2008, la commune en compte aujourd'hui 5 qui accueillent 1 230 enfants. Le nombre de classes est ainsi passé de 38 à 56. Les projets de rénovation et d'extension de Sajus ou de Jaurès permettent de prendre en compte l'augmentation des effectifs.

A ce jour, les capacités supplémentaires en termes d'accueil s'établissent à 1 classe élémentaire (SAJUS) et 2 en Maternelle (1 SAJUS et 1 A. DAVIS)

Evolution des familles

La tranche des 26-40 ans progresse de 34% entre 2008 et 2018, passant de 2 278 habitants en 2008 à 3 057 en 2018, pour représenter 21% de la population. Ces données témoignent de la volonté de la collectivité d'accueillir de nouveaux ménages et plus particulièrement des familles.

Concernant les caractéristiques de ces dernières, la part des familles monoparentales poursuit son augmentation au sein de la population. En ne prenant en compte que les données relatives aux familles, 18,5 % d'entre elles étaient en situation de monoparentalité lors de l'élaboration

du précédent PEDT. A ce jour, et à l'échelle du Sicoval c'est à Ramonville que la part des familles monoparentales est plus élevée (19,4 % à Ramonville contre 14 % sur le Sicoval). Sur la Commune cela représente 706 familles monoparentales (dont 85 % de femmes seules avec enfant(s) et 15 % d'hommes).

Cette évolution se retrouve à l'échelle du territoire du Sicoval, au sein duquel, sur une période de 10 ans (entre 2008 et 2018), on observe une augmentation très marquée (+28%) de la proportion de familles monoparentales.

Evolution des ressources des ménages

A Ramonville, le revenu médian disponible par unité de consommation s'élève à 23 940 €. Il reste supérieur au revenu médian national en 2019 est de 22 040 € mais présente un écart de 2 730€ de moins par rapport à la moyenne observée sur le Sicoval (26 670 €). Il est l'un des moins élevé du territoire du Sicoval, 4 autres communes de l'agglomération étant dans cette situation (Castanet, Montlaur, Baziège et Labastide Beauvoir)

Par ailleurs, 14% des ménages vivent en-dessous du seuil de pauvreté, ce taux étant assez similaire à celui observé au plan national (14,8%). Comme sur l'ensemble des territoires comparés, ce seuil de pauvreté concerne principalement les plus jeunes, 25 % des moins de 30 ans vivant sous le seuil de pauvreté.

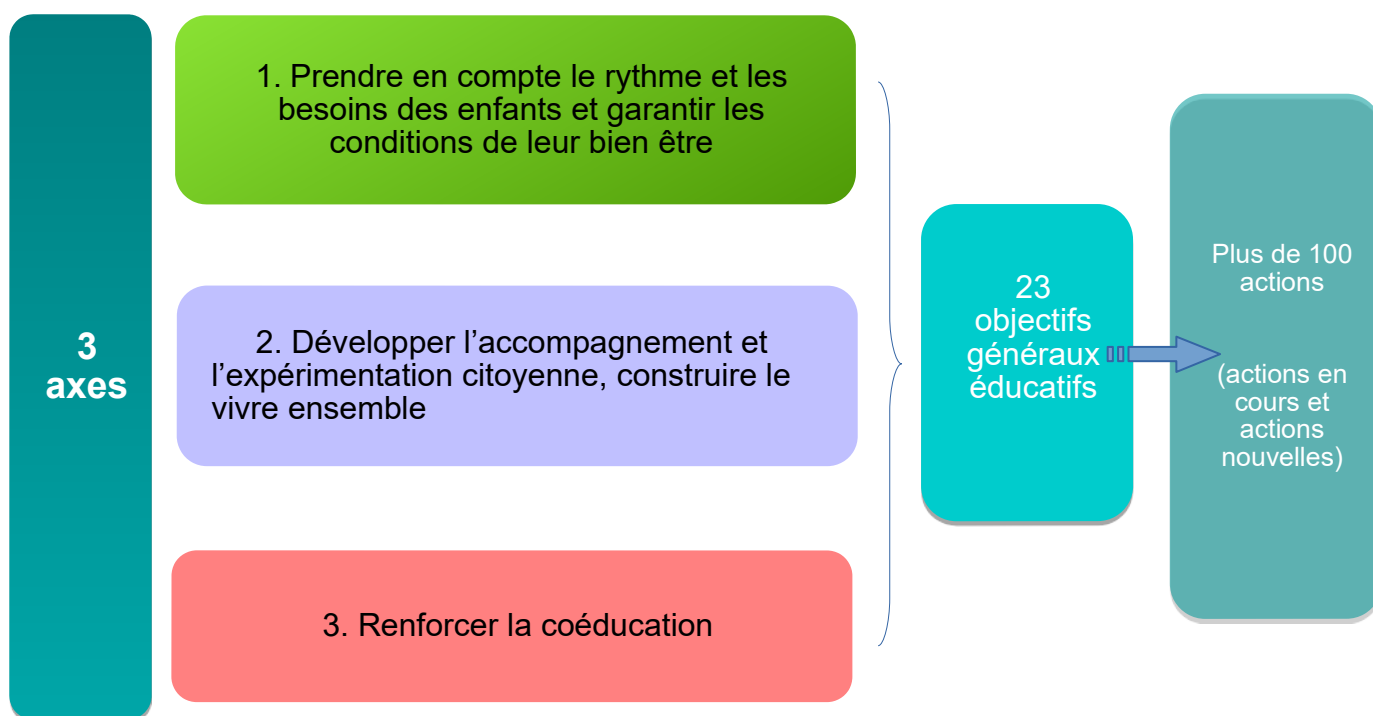
L'analyse des ressources des familles dont les enfants sont inscrits à l'école et fréquentent la restauration scolaire et/ou les ALAE (étude des Quotients familiaux) permet également d'observer une progression plus marquée des situations de paupérisation. Dans un contexte d'augmentation des effectifs scolaires, ceux dont les familles disposent des ressources les plus faibles (QF 0 et 1) représentent actuellement près de la moitié des enfants (521 sur les 1 241 accueillis sur le temps du CLAE) soit 42%.

CHAPITRE 3 – LES GRANDS AXES DU PEDT

Pour la Commune et ses partenaires, le PEDT est conçu pour :

- Constituer un espace de discussion et de collaboration locales pour penser le rythme de l'enfant et les contenus éducatifs,
- Assurer la continuité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire, mais aussi avec le temps extrascolaire,
- Renforcer la qualité et la pertinence de l'action éducative de l'ensemble des enfants, avec une attention particulière pour ceux qui sont en situation de fragilité.

Pour atteindre ces objectifs, le PEDT 2022-2025 est structuré autour de 3 grands axes inscrits dans la continuité projet 2019-2022, qui ont été déclinés en objectifs.



Les pages suivantes définissent, pour chaque axe, les objectifs à poursuivre et à consolider et présentent les objectifs pédagogique figurant dans les projets d'école ainsi que dans les projets des ALAE. Un travail de réécriture de certains objectifs a été réalisé de façon à les préciser, à les rendre plus clairs et à s'assurer de leur caractère évaluable.

Enfin, pour chaque axe, une présentation synthétique de certaines actions envisagées est également proposée pour illustrer la façon dont le PEDT est mis en œuvre, de manière très concrète, au plus près des enfants et de leurs familles.

AXE 1 : PRENDRE EN COMPTE LE RYTHME ET LES BESOINS DES ENFANTS ET GARANTIR LES CONDITIONS DE LEUR BIEN ÊTRE

• OBJECTIFS A POURSUIVRE ET CONSOLIDER

- Permettre à l'enfant d'être dans les meilleures dispositions d'apprentissage

La communauté éducative aura pour mission principale, chaque année, de développer les premiers savoirs et savoirs faire relatifs à une hygiène de vie saine. Prendre soin de sa santé, prendre conscience de sa sécurité et de celle des autres est, un enjeu majeur de l'épanouissement de l'enfant. C'est aussi agir sur les relations, les émotions apprendre à vivre ensemble, apaiser les relations conflictuelles et aller vers de la coopération. Permettre aux enfants de pouvoir avoir des temps de récupérations et d'activités plus dynamique dans leur journée.

- Renforcer la prise en compte des besoins des enfants tout au long de leur journée

C'est favoriser des apports théoriques auprès des équipes afin d'affiner leur connaissance des besoins selon l'âge, selon la différence(handicap). Être à l'écoute des enfants. Proposer des aménagements de temps et de lieux permettant de répondre aux besoins

Affirmer dans les projets pédagogiques des ALAE, la dimension des catégories du jeu comme socle des situations à proposer sur le temps des accueils (Donner à jouer, Faire jouer, Laisser jouer, Jouer avec)

- Garantir la qualité des contenus et des encadrements

Mettre en place un encadrement de qualité en renforçant le pilotage des projets pédagogiques et des équipes d'animations. Lutter contre la précarité des métiers d'animations, permettant une stabilisation des équipes dans la durée. Mettre en œuvre des propositions pédagogiques de qualité par la définition d'objectifs pédagogique en lien avec les projets d'école. Proposer des cycles de formation.

• OBJECTIFS A DÉVELOPPER

- Créer du lien en direction des familles. Des logiques de parcours à étayer en identifiant les moments de fragilité

Il s'agit ici de promouvoir l'accueil physique des familles, d'être repérer en tant qu'individus, en tant que personne physique et non pas que comme un service « impersonnel ». D'identifier collectivement, les moments de fragilités des familles (premier enfants, arrivée frères/sœurs, séparation/divorces, Préadolescence/adolescence, ...) et de poursuivre la cellule de veille sociale pour favoriser la recherche de solutions

- Accompagner des passerelles en fonction de l'âge et des cycles des enfants

C'est faciliter les transitions pédagogiques, les changements de structures éducatives. Permettre aux enfants d'appréhender les fonctionnements des lieux éducatifs suivant. Aider leur adaptation

- Favoriser l'inclusion

Soutenir les familles des enfants en situation de handicap. Renforcer la collaboration avec le partenariat. Accompagner les équipes. Améliorer et conforter les conditions d'accueil des enfants dans les structures

Quelques actions envisagées :

- Création d'un poste de référent Handicap et formation d'une partie de l'équipe sur les différents Handicaps
- Aménagement de coins « permanents » (coin lecture, coin jeux de construction, coin bricolage, ...)
- Proposition d'activités différentes (sportives, artistiques, manuelles, ...) adaptées aux rythmes des enfants et aux moments de la journée

AXE 2 : DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT ET L'EXPÉRIMENTATION CITOYENNE, CONSTRUIRE LE VIVRE ENSEMBLE

• OBJECTIFS A POURSUIVRE ET CONSOLIDER

- Permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre le monde qui les entoure, d'expérimenter leur capacité à agir sur lui.

Permettre à l'enfant d'être acteur de la vie de l'école, d'en investir et occuper son espace. Favoriser le lien avec les dynamiques du quartier, de la ville, de l'intercommunalité. Se représenter son environnement proche. Permettre et aider à l'élaboration de « projets d'enfants ». Permettre aux enfants de s'impliquer dans la représentation des autres, de pouvoir se projeter, décider

- Permettre aux enfants de développer leur ouverture à l'autre

Permettre aux enfants de prendre en compte la différence, faire vivre des situations en liens avec les autres, Promouvoir le vivre ensemble, Favoriser les échanges inter- générationnels. Favoriser les échanges interculturels

- Développer la notion d'égalité de genres

Garantir l'égalité entre les filles et les garçons (objectif très général). Lutter contre les stéréotypes. Garantir une utilisation égalitaire des espaces notamment des espaces de jeux (à préciser)

- Faire vivre des situations de coopération au service de l'intérêt général

Ouvrir les structures éducatives aux actions de coopération internationale. Permettre la participation aux actions de solidarité locale, nationale ou internationale. Favoriser l'entraide et le partage. Permettre à chacun d'améliorer les conditions de la vie quotidienne

- Valoriser la parole des enfants et des jeunes dans le débat public

Permettre aux enfants d'être acteur dans l'école. Favoriser l'émergence de conseil d'élèves et les prendre en compte comme des instances de représentation auprès de la communauté éducative. Tisser des liens et créer une passerelle vers le conseil des jeunes de la commune.

• OBJECTIFS A DÉVELOPPER

- Promouvoir des actions de transition écologique

Sensibiliser les enfants à la transition écologique, promouvoir et faire vivre le projet qualité alimentaire, lutter contre le gaspillage, participer à la mise en œuvre de l'entretien écologique des locaux, favoriser le tri sélectif et le recyclage

- Participer à faire comprendre et faire vivre les valeurs républicaine Liberté égalité fraternité et son principe de laïcité

Comprendre l'importance de ces valeurs dans le fonctionnement de la société, Apprendre à vivre en collectivité à respecter et à s'enrichir de la différence, Promouvoir la communication non violente comme mode principal de communication

Quelques actions envisagées :

- Participation aux manifestations de la ville (extras de mars, fête des sports, carnaval, ...)
- Mettre en place des projets en lien avec les villes ou villages où la commune est engagée sur des actions de solidarité (Aplahoué au BENIN, Melloulech en Tunisie, Kobayat au Liban notamment)
- Renouvellement du projet Conseil des Jeunes (CoJ) pour les 10-14 ans et élaboration d'actions par ces jeunes pour tous (journée ramassage de déchets, boîte à livre, rando gliss, ...)
- Diagnostic sur les sites de restauration des écoles dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire

AXE 3 : RENFORCER LA COÉDUCATION

• **OBJECTIFS A POURSUIVRE ET CONSOLIDER**

- Faciliter les pratiques en club, en associations par l'information et la connaissance des acteurs locaux

Organiser les cycles de découverte pour permettre à l'enfant, s'il le souhaite, de poursuivre la pratique. Lui donner des repères de lieux et de temps de cette activité tout au long de l'année. Lui permettre par une première rencontre de connaître les encadrants de cette activité. Être en lien avec les intervenants, pour faciliter l'accès aux enfants des clubs ou des associations

- Développer une réflexion autour de l'enjeu de réussite éducative (scolaire, épanouissement, émancipation) pour soutenir tous les enfants et plus particulièrement les plus fragiles

Repérer les enfants, les familles les plus vulnérables, les plus fragiles. Créer des partenariats autour d'une « veille sociale ». Mettre en œuvre des passerelles avec les structures d'accueils (crèche, collège, ASEI, ...)

- Développer et renforcer la complémentarité des dispositifs d'accompagnements des enfants

Identifier, connaître et faire connaître tous les acteurs et les différents dispositifs d'aide éducative à la disposition des enfants des familles. Créer des temps d'échanges entre les différents acteurs de ces dispositifs. Identifier, repérer les enfants en difficulté, en décrochage, en rupture, en souffrance.

- Développer des cycles de découverte portés par les services municipaux, en collaborations avec les différents partenaires (Associations, parents, ...)

Développer des partenariats et s'enrichir des compétences du tissu associatif existant. Développer des actions en liens avec les compétences des services et établissements municipaux (EMEAR, Médiathèque, Centre culturel, ...) C'est aussi développer des actions de sensibilisation sur les conduites à risques comme l'addiction aux écrans par exemple.

- Impliquer tous les acteurs concernés dans la démarche de coéducation (enfants, parents, enseignants animateurs, ...)

La cohérence de tous les acteurs impliqués dans le PEDT est un facteur de sa réussite au service des enfants. Prendre en compte la place, le rôle de chacun et travailler en partenariat est donc une nécessité. Créer des temps d'échanges entre les différents acteurs. Développer la communication des enjeux du PEDT à tous les acteurs des structures éducatives afin de garantir l'action de tous. Permettre une continuité éducative sur l'ensemble de la semaine scolaire

- Favoriser l'implication des parents dans la vie des structures éducatives

Renforcer le lien Ecole-famille. Favoriser l'accès des familles à la structure. Permettre des moments de partage enfants/parents au sein de la structure éducative.

- Développer l'accompagnement individualisé des familles en situation de fragilité

Pour ce faire il nous faudra repérer les familles en situation de fragilité. Organiser des partenariats inter-services, Développer des partenariats avec les acteurs « extérieurs ». Maintenir la cellule de veille sociale. Favoriser des moments d'échanges avec les parents.

● **OBJECTIFS A DÉVELOPPER**

Après les deux années perturbées par la crise sanitaire nous devons

- Renforcer la relation avec les familles

C'est-à-dire construire ou reconstruire un climat d'échange et de confiance avec les familles. Rouvrir et améliorer l'accueil des familles dans les structures. Améliorer le soutien à la parentalité

- Contribuer à construire un climat scolaire/périscolaire serein et bienveillant permettant l'épanouissement de chacun

Permettre à chacun de trouver sa place « sa juste place », Favoriser le dialogue et les échanges, lutter contre toute formes de violence (physique, verbale)

Quelques actions envisagées :

- Organiser des réunions thématiques avec tous les acteurs de la coéducation
- Organiser des activités de découverte (sportives, culturelles, artistique) avec les associations
- Allez vers les familles afin de reconstruire une relation de proximité (cafés parents, semaine sans écrans, manifestations festives)
- Former les équipes à la médiation, aux techniques de gestion des émotions
- Promouvoir l'accueil physique des familles (service éducation, accueil ALAE, ...)
- Continuer les actions de découverte dans le cadre de l'**E**ducation **A**rtistique et **C**ulturelle (EAC)

CHAPITRE 4 – SUIVI DU PROJET, GOUVERNANCE ET EVALUATION

SUIVI DU PROJET

Diverses instances et modalités de travail que la collectivité a d'ores et déjà mis en place doivent contribuer au suivi du PEDT.

La démarche, décrite ci-après, combine diverses approches et s'attache à susciter la participation de tous, en croisant les regards (des élus, des services municipaux, des parents, des enseignants, des partenaires institutionnels, etc.) et en suscitant la réflexion partagée au service d'un projet éducatif commun.

Cette démarche repose principalement sur la combinaison entre le travail interne réalisé au sein de la collectivité et sur les instances externes, ouvertes aux différents partenaires du PEDT.

- Le travail réalisé au sein de la commune : nature, composition et mission des instances

- **Les réunions organisées au sein du Pôle Education autour de la direction du Pôle avec les coordinateurs ALAE des cinq groupes scolaires**

Ces réunions hebdomadaires sont exclusivement consacrées à la mise en œuvre et au suivi du PEDT. Cette instance est également chargée de contribuer à la préparation du bilan du PEDT produit chaque année sur la base d'indicateurs définis.

- **Les réunions regroupant la direction du Pôle Education, les coordinateurs ALAE des cinq groupes scolaires et les 10 référents ALAE**

Ces réunions organisées tous les mois et demi portent plus spécifiquement sur la méthodologie de projet pour la conduite des actions relevant du PEDT.

- **Les réunions inter-pôles associant tous les services municipaux contribuant à la mise en œuvre du PEDT et la direction générale**

Mises en place en 2017 et destinées à favoriser une approche transversale des politiques publiques de la collectivité, ces réunions permettront une fois par semestre/an de partager les éléments sur le PEDT, de contribuer à alimenter la réflexion sur le bilan et les perspectives du projet ainsi que de préparer le travail des instances chargées de la gouvernance du projet.

- **La cellule de veille**

Créée en mars 2017 dans le cadre de démarches mises en place au niveau national, la cellule de veille mobilise la direction générale adjointe cohésion ainsi que des représentants du Pôle Education, du Pôle Cohésion sociale et de la Police Municipale. Cette cellule de veille à visée préventive permet l'analyse croisée de situations de vulnérabilité, repérées notamment dans les écoles par les équipes enseignantes ou Alae. L'approche transversale permet de définir un plan d'action pour assurer un accompagnement des familles et/ou des enfants et pour orienter vers les partenaires compétents en tant que de besoin. Il s'agit également de mettre en place un suivi sur le long court de ces situations identifiées et de leur évolution.

- Les instances externes : nature, composition et mission des instances

- **Les commissions et ateliers thématiques**

Mobilisant toutes les parties prenantes du projet (services municipaux, élus, parents d'élèves, directeurs ou enseignants), ces commissions ou ateliers sont consacrés à un travail portant

plus spécifiquement sur certains volets du PEDT (projet qualité alimentaire avec la commission qualité alimentaire, commission affectation en lien avec la carte scolaire, etc.).

Dans le cadre du PEDT 2022-2025, une concertation thématique sera mise en place afin de poursuivre les échanges amorcés dans un contexte sanitaire que nous souhaitons plus opportun.

En fonction des besoins identifiés lors de cette concertation des ateliers ou commissions pourront être constitués, pendant toute la durée du PEDT.

- **La réunion inter-partenariale**

Associant tous les partenaires du projet, cette réunion organisée chaque année devra permettre d'échanger sur le bilan du PEDT et d'identifier les ajustements nécessaires à opérer.

GOVERNANCE DU PROJET

La gouvernance du PEDT s'appuiera sur deux comités créés spécifiquement pour le projet :

- **Un comité de suivi** associant le Maire et l'ensemble des élus et directeurs de la commune dont les équipes contribuent au PEDT. Organisé une fois par an, ce comité, qui s'appuiera sur les travaux et propositions des différentes instances détaillées ci-avant, sera le garant du respect et de la mise en œuvre des orientations du PEDT.
- **Un comité de pilotage inter-institutionnel** associant le Maire, l'élue en charge de l'Education, la CAF, les services de l'État et de l'Education nationale sera chargé de prendre connaissance de l'état d'avancement du projet et de son évaluation. Il sera également chargé de proposer des ajustements au regard du cadre défini par les institutions signataires du PEDT

BILAN - EVALUATION

Les bilans intermédiaires annuels, qualitatifs et quantitatifs, élaborés à partir d'indicateurs validés collectivement, permettront de préparer la démarche d'évaluation du projet développé sur 3 ans.

Un outil de suivi et d'évaluation sera élaboré à la réception des projets pédagogique et des projets d'école au démarrage du projet, recensant les principales actions en lien avec ce PEDT. Lors de la concertation de rentrée des outils d'évaluation seront aussi proposés pour mesurer l'avancée de chaque thématique choisie lors de cette concertation.

Les modalités de mise en œuvre de la démarche ainsi que la méthodologie retenue pour procéder notamment à l'évaluation qualitative auprès des enfants et des familles, devront être le fruit d'un travail collectif.

CHAPITRE 5 – MOYENS

LES RESSOURCES ET LES FINANCEMENTS ALLOUES

- La coordination et la mise en œuvre du PEDT

- 1 directeur et 1 directrice Adjointe du Pôle Education
- 2 agents administratifs, assurant notamment l'accueil du public
- 1 référent Handicap
- 5 coordinateurs ALAE (1 par groupe scolaire)
- 10 référents ALAE (1 par école)
- 89 animateurs ALAE
- 20 animateurs mensualisés
- 18 ATSEM (1 par classe maternelle)

- La mise en œuvre du projet qualité alimentaire (une équipe de 32 agents pour plus de 1300 repas servis chaque jour)

- 1 directeur du pôle Restauration
- 1 agent administratif, assurant l'accueil du public
- 1 chef d'équipe cuisine centrale
- 1 chef d'équipe cuisine satellite
- 1 agent de légumerie
- 1 magasinier
- 1 livreur
- 1 agent de lingerie
- 25 agents de restauration (5 par groupe scolaires) pour certains à temps partagé sur des missions d'entretien des locaux scolaires

- Les locaux

- 30 agents d'entretien (dont 9 à temps partagé sur des missions de restauration)
- Des espaces dédiés aux ALAE dans chacune des écoles (2 espaces en élémentaire et 1 en maternelle avec utilisation de la salle de psychomotricité)
- Des équipements sportifs et culturels mis à disposition des enfants sur les temps ALAE (gymnases, plateaux sportifs, médiathèque, cinéma, ...)

- Le budget Global

Usagers	CAF	Commune	TOTAL
86 540	502 560	811 400	1 400 500

Donnée 2019 (hors COVID)

LES OUTILS DE COMMUNIQUATION

Le renforcement de la communication autour du PEDT doit contribuer à renforcer la mobilisation de tous sur ce projet, en favorisant une meilleure appropriation de ses enjeux et en permettant une connaissance et une compréhension accrues de ses principes, axes et objectifs

Dans le cadre du PEDT 2022-2025 la communication des actions menées dans le champ de l'éducation devra être développée, plus particulièrement en direction des familles et des acteurs associatifs qui contribuent à la réalisation de nombreux projets dans les écoles.

Cette communication conduira par exemple à proposer de nouveaux supports destinés aux parents, pour expliciter le PEDT. Il s'agira également d'utiliser plus largement les nouveaux outils numériques mis en place par la commune (le portail familles notamment) pour informer

de manière régulière les familles sur les actions menées dans les écoles de la commune.

ANNEXES